



7 questions

aux candidates et candidats aux élections départementales de l'arrondissement de Dunkerque

L'Institut de la Langue Régionale Flamande est une fédération de 12 associations culturelles flamandes de France qui a pour but la défense et la promotion du flamand occidental, langue régionale des Hauts de France reconnue par l'UNESCO et le Ministère de la Culture.

Notre langue connaît un traitement inégalitaire par l'Éducation nationale alors qu'elle possède de nombreux atouts pour notre territoire.

Si vous êtes élus, vous engagez vous à soutenir les 7 points que nous vous soumettons ?

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse par mail à infos@anvt.org

1. Depuis la loi NOTRe de 2015, les Départements ont la compétence partagée de promotion des langues régionales". **Vous engagez-vous à assurer la mise en œuvre de cette compétence ?**
2. Le Département du Nord n'accompagne pas notre Institut financièrement pour la promotion du flamand occidental. **Vous engagez-vous à lever ce blocage ?**
3. Notre Institut promeut la signalétique bilingue français/flamand occidental sur le territoire de l'arrondissement de Dunkerque avec succès (26 communes ont déjà signé la charte "Oui au flamand - Ja om 't Vlamsch). **Vous engagez-vous à porter le développement de la signalétique bilingue en langue régionale sur les départementales et les équipements dépendant du Département ?**
4. La circulaire 2017-072 de l'Éducation Nationale liste les langues régionales admises à être enseignées dans ses écoles. Cette circulaire ignore plusieurs langues dont les deux langues de notre Département : le flamand occidental et le picard, ce qui met les habitants de notre Département en situation de discrimination. **Vous engagez vous à mener une action forte auprès des Pouvoirs publics pour faire mettre fin à ce mépris et de promouvoir le flamand occidental dans les collèges de notre arrondissement ?**
5. Notre langue régionale, le flamand occidental est une langue transfrontalière. L'emploi est un enjeu important dans notre département. Les touristes flamands-belges aiment à être reçus dans leur langue maternelle. **Vous engagez-vous à promouvoir l'usage du flamand occidental dans les équipements culturels dépendant du Département ?**
6. Les entreprises flamandes-belges frontalières recrutent de nombreux travailleurs français et certaines nous demandent de mettre en œuvre des formations au flamand occidental pour les Français qu'elles recrutent afin qu'ils puissent davantage échanger avec leurs collègues. De même de nombreuses personnes âgées sont locutrices de flamand occidental dont c'est la langue maternelle, or les personnels en contact avec elles dans les EPHAD ou dans le cadre de l'aide à domicile manquent d'une formation au flamand dont l'usage aurait un impact bénéfique sur nos anciens. **Vous engagez-vous à solliciter la mise en œuvre par le GRETA de modules de formation au flamand occidental pour les acteurs du tourisme, les personnels en contact avec les personnes âgées et les travailleurs transfrontaliers ?**
7. Notre Région des Hauts de France s'est engagée dans la création d'un Office Public du Flamand Occidental afin de se doter d'un véritable outil de politique linguistique. Cette structure est ouverte à toutes les collectivités territoriales qui souhaitent promouvoir leur langue régionale. **Vous engagez-vous à agir en faveur de la participation du Département du Nord à la création de cet office afin que notre langue puisse être accompagnée comme le breton, le basque, l'occitan ou encore le catalan ?**

Nous vous remercions par avance de vos réponses / Je zyt te bedanken voor jen antoorden

Institut de la Langue Régionale Flamande - Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele

Steihuus – Hôtel de ville 59670 Cassel – Kasselberg

www.anvt.org infos@anvt.org 09 54 96 83 16